

<https://www.paris-normandie.fr/id491465/article/2024-02-07/construction-dun-nouveau-gro...>

Par Suzelle Gaube

6 min read

Construction d'un nouveau groupe scolaire dans les quartiers sud du Havre

Un nouveau groupe scolaire va s'implanter sur le site Ferrer, dans les quartiers sud au Havre, pour une rentrée prévue en septembre 2027.



Par Suzelle Gaube

Publié: 7 Février 2024 à 07h06 Temps de lecture: 1 min

Les futurs élèves ont le temps de se préparer. Un ensemble scolaire verra le jour sur le site Ferrer au Havre... en septembre 2027. Dix classes de maternelles et d'élémentaires vont être ouvertes.

Quel est le projet ?

Un important groupe scolaire va être créé en lieu et place d'un grand parking donnant sur la rue Ferrer. Les élèves seront répartis dans dix classes « *très lumineuses* » : quatre classes maternelles, six classes élémentaires. Dont une salle de classe réversible, qui pourra être utilisée comme maternelle ou élémentaire. Les salles seront aussi modulables.

Sur site seront aussi installés : un restaurant scolaire avec production des repas, des locaux associatifs et un accueil périscolaire. Le bâtiment sera doté de deux parvis, pour que les parents d'élèves puissent récupérer leurs enfants en toute sécurité, sans être à proximité de la route, précise, lors du conseil municipal du Havre lundi 5 février, Oumou Niang-Fouquet, l'adjointe au maire du Havre chargée de l'éducation et de la jeunesse.

La spécificité ?

Construit avec des « *matériaux bas carbone* », l'établissement produira de l'énergie, et proposera « *des espaces extérieurs type "cours oasis", intégrant les enjeux d'adaptation aux changements climatiques* », indique la Ville du Havre. Sur les deux cours de récréation, l'une d'elles sera en effet une cour dite « oasis ». Les cours oasis proposent des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace.

Lors du conseil municipal, Nathalie Nail – conseillère municipale d'opposition du groupe Un Havre Citoyen – a émis des réserves sur ce projet de cour oasis. « *Pas sûr qu'on ait assez de recul sur le sujet. C'est bien d'avoir des abris pour se protéger du soleil, mais dans la pratique, pour les enseignants, ça risque de poser problème.* » Avec la présence de « *recoins pour se cacher* », mais aussi la problématique de salissures. L'adjointe dément : elle affirme qu'il s'agit d'une demande du corps enseignant, mais aussi des parents. « *Et pourquoi les enfants ne mettraient-ils pas des bottes à l'entrée de l'école ?* »

Pourquoi dans ce quartier ?

La création de cette école dans ce quartier permet d'« *anticiper les besoins liés à l'implantation de nouvelles familles, de conforter les groupes scolaires existants face à la hausse prévue des effectifs scolaires et d'accompagner les évolutions pédagogiques,* précise la Ville. [...] *Cette future école permettra ainsi de réduire la pression exercée sur les écoles [NDLR, Valmy et Molière] du secteur qui sont aujourd'hui saturées et d'accueillir les nouveaux enfants issus des logements construits dans les quartiers sud* ». En effet, « *la requalification des quartiers sud menée par la Ville du Havre depuis une vingtaine d'années génère une forte attractivité résidentielle et économique sur ce secteur* », poursuit la Ville.

Et l'emplacement n'est pas anodin. Un arrêt de tram sera situé juste à côté de l'établissement scolaire. L'adjointe au maire a également évoqué la présence à proximité « *de la salle polygone qui fonctionne bien avec beaucoup d'associations* ».

Le chiffre

19 M€ : c'est le coût de la construction de l'école.

Generated with Reader Mode